

DATE DE
CONVOCATION

19 juin 2023

Nombre de Conseillers

En exercice	27
Présents	21
Votants	26

Objet :

Désignation
Représentants au
Conseil
d'Administration du
collège Marcel
PAGNOL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le 26 Juin à 18 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CRETOT Didier, Maire

Etaient présents :

Didier CRETOT, Florence DAMERON, Brigitte RAMETTE, Marc ALBERT, Corinne LUCAS, David PERREAU, Manuel CRETOT, Pascal LEVEAU, Brigitte RICAUX, Sonia LEMASSON-BAUMANN, Xavier LORDET, Jocelyne DUCHESNE, Pascal DOAT, Florence PIQUET, Yann LEMASSON, Nicolas PALOC, Marcel VANOT, Maxime HUMBERT, Patrik WATEL, Géraldine VALOUR, Jean-Luc TANQUEREL

Le quorum est atteint

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mr LATOUCHE Christophe à Mme DAMERON Florence
Mr BENOUDA Abdelkader à Mr PERREAU David
Mr JEANNE Emeric à Mr WATEL Patrik
Mme BOULAT-DAUFRESNE Brigitte à Mme VALOUR Géraldine
Mme MOURAUD Claire à Mr TANQUEREL Jean Luc

Absents :

Mme LEBLANC-GONSARD Gwendoline

Mme Florence PIQUET a été élue secrétaire de séance

Vu les articles L2121-29 et L2122-25 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article D411-1 du Code de l'Éducation,

Vu la délibération du 8 juin 2020 désignant 2 élues du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Collège Marcel PAGNOL,

Considérant la démission des élues initialement nommées, il convient d'élire 2 nouveaux représentants

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité :

Article 1^{er} : de PROCEDER aux désignations modificatives des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du collège Marcel PAGNOL proposées comme suit :

- M. Didier CRETOT, en tant que titulaire
- M. Nicolas PALOC, en tant que suppléant

Fait et délibéré à Gravigny,

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

